

Convocation Séance du conseil communal

Conformément aux articles 12 et 13 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal sont priés d'assister à la prochaine séance du conseil communal qui aura lieu **lundi, le 2 juin 2025 à 17.00 heures** au centre culturel « A Lannen » à Osweiler, 3, Rue de l'École, afin de délibérer sur les points suivants de l'ordre du jour :

Séance à huis clos

6-2025-01 Propositions de réaffectation des instituteurs dans l'enseignement fondamental.

Séance publique

6-2025-02	 Comptabilité communale : 1. Etat des recettes restant à recouvrer à la clôture de l'exercice 2024. 2. Approbation de titres de recettes. 3. Article budgétaire 3/850/612200/99001 « Services d'entretien et réparation des bâtiments (églises) » - vote d'un crédit supplémentaire au budget 2025.
6-2025-03	Lotissements de terrains : 1. Terrains sis à Rosport, au lieu-dit « Rue Giesenbour ». 2. Terrains sis à Steinheim, au lieu-dit « Rue de la Montagne ».
6-2025-04	 Transactions immobilières : 1. Approbation d'un acte de vente concernant l'acquisition de plusieurs parcelles sises à Rosport, au lieu-dit « Wäiss Uuscht ». 2. Approbation d'un compromis de vente concernant l'acquisition d'une emprise à Steinheim, au lieu-dit « Rue de la Montagne ».
6-2025-05	 Exercice du droit de préemption : Parcelle cadastrale n° 803/8555 (lieu-dit « Rue du Cimetière ») sise dans la section cadastrale RB de Rosport. Parcelles cadastrales n° 298/1891 (lieu-dit « Auf den Hundsruecken »), n° 298/1898 et n° 298/1899 (lieu-dit « lewescht Strooss ») sises dans la section cadastrale MB de Mompach.
6-2025-06	<u>Règlements de circulation :</u> Confirmation d'un règlement d'urgence de circulation à l'occasion de travaux de raccordement à la canalisation dans la « Rue du Pont » à Rosport.
6-2025-07	Demandes de subsides extraordinaires.
6-2025-08	Rapports des représentants auprès des différents syndicats.
6-2025-09	Informations du collège des bourgmestre et échevins et questions des conseillers.

Rosport, le 23 mai 2025

Pour le collège des bourgmestre et échevins,

Le bourgmestre ff, Patrick HIERTHES

GEMENG rouspert mompech Le secrétaire, Patrick HEINEN